



Vu le code de l'éducation, notamment l'article L. 613-1

ARRÊTE

Article premier

Le jury de l'examen de Licence 2^e Année d'Economie-Gestion pour l'année universitaire 2022-2023 est composé comme suit :

Monsieur Sébastien LOTZ – Professeur
Monsieur Paul MAAREK – Professeur
Monsieur Etienne LEHMANN – Professeur
Monsieur Mustapha NAJAR – Maître de Conférences
Monsieur Nicolas FREMAUX – Maître de Conférences
Monsieur Joseph LANFRANCHI – Maître de Conférences
Monsieur Nikolaos PNEVMATIKOS – Maître de Conférences
Madame Valérie DARTHOUT – Maître de Conférences
Madame Kim HUYNH-BESANCENOT – Maître de Conférences
Monsieur Youcef ASKOURA – Maître de Conférences
Monsieur Jean-Baptiste BARBIERI – Maître de Conférences
Madame Dominique TACHAT – Maître de Conférences
Monsieur Mohamad AHMAD - Vacataire
Monsieur Mustapha RIDAOUI – Contractuel
Monsieur Bastien GUITTARD – Professeur Agrégé
Madame Olimpia COURTIN-VARGA – Professeur Certifié

Article 2

Monsieur Sébastien LOTZ est désigné président du jury

Fait à Paris, le 12/06/2023

Stéphane BRACONNIER